

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Jubilé des jeunes – Rome 2025

Lieu : Rome, Italie

Dates : 27/07/2025 > 04/08/2025

Service organisateur : Pastorale des jeunes et des vocations

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Association Diocésaine d'Avignon

Raison sociale : Association diocésaine

Siège social : 31 rue Paul Manivet BP 40050 84000 Avignon CEDEX 1

Téléphone : 04 90 27 26 00

Courriel : pelerinages@diocese-avignon.fr

SIRET : 78 3201999 00118 - APE : 9491Z

TVA intracommunautaire : Néant

Conformément à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion de tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage Jubilé des jeunes - Rome 2025.

PROGRAMME DE LA SESSION

A titre informatif, susceptible de modification.

Dimanche 27 juillet :

Départ d'Avignon

Lundi 28 juillet :

Journée à Bologne, messe

Arrivée à Rome

Mardi 29 juillet :

Messe d'ouverture du Jubilé à St Pierre

Mercredi 30 juillet :

Passage de la Porte Sainte

Temps des français

Jeudi 31 juillet :

Ateliers proposés

Vendredi 1er août :

Journée de sacrement de réconciliation à Circo Massimo

Samedi 2 août :

Messe

Tous les pèlerins rejoignent Tor Vergata

Dimanche 3 août :

Messe avec le pape

Retour à Avignon

Lundi 4 août :

Arrivée à Avignon dans la matinée

OFFRE TARIFAIRE ET DE PARTICIPATION

Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demande à jeunes-vocations@diocese-avignon.fr

■ TRANSPORT ALLER/RETOUR

La structure prend en charge le transport en autocar aller/retour.

■ LIEU DE LA SESSION - HEBERGEMENT

(MODE D'HEBERGEMENT, SITUATION, NIVEAU DE CONFORT ET PRINCIPALES CARACTERISTIQUES, HOMOLOGATION ET CLASSEMENT TOURISTIQUE CORRESPONDANT A LA REGLEMENTATION OU AUX USAGES DU PAYS D'ACCUEIL)

Formule en pension complète sur toute la durée de la session (soit du 28/07/2025 19h au 04/08/2025 10h). Les participants seront logés dans des gymnases ou écoles en fonction de ce que le Dicastère pour l'évangélisation nous assignera.

■ RESTAURATION

(PRESTATIONS DE RESTAURATION PROPOSEES, AINSI QUE LES REPAS FESTIFS OCCASIONNELS)

Tous les petits déjeuners, les déjeuners et dîners se prendront dans la ville de Rome avec les tickets repas (fournis par l'organisation). Un petit-déjeuner et un pique-nique seront à prévoir pour le lundi 27 juillet matin et midi. Un repas sera acheté sur la route du retour le 3 août soir.

■ ITINERAIRE

(DESCRIPTION DE L'ITINERAIRE LORSQU'IL S'AGIT D'UN CIRCUIT - CORESPONSABILITE AVEC L'AGENCE DE VOYAGE LORSQU'IL Y EN A UNE)

Départ dimanche 27 juillet d'Avignon, journée du lundi 28 juillet à Bologne et arrivée à Rome le soir.

Départ le dimanche 3 août à Rome et arrivée à Avignon.

■ FORMALITES ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES

(FORMALITES ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES A ACCOMPLIR PAR LES NATIONAUX OU PAR LES RESSORTISSANTS D'UN AUTRE ETAT MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE OU D'UN ETAT PARTIE A L'ACCORD SUR L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN EN CAS, NOTAMMENT, DE FRANCHISSEMENT DES FRONTIERES AINSI QUE LEURS DELAIS D'ACCOMPLISSEMENT, DUREE APPROXIMATIVE D'OBTENTION DU VISA)

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) dont la date de fin de validité est postérieure au 4 août 2025., ainsi que d'une carte européenne d'assurance maladie en cours de validité.

■ PRESTATIONS

(VISITES, EXCURSIONS ET AUTRES SERVICES INCLUS DANS LE FORFAIT OU EVENTUELLEMENT DISPONIBLES MOYENNANT UN SUPPLEMENT DE PRIX, LANGUE PARLEE)

Seront proposés durant la session (compris dans les frais de participation) :

- Accompagnement aux visites programmées

Les visites, excursions, conférences seront données en langue française (sauf...)

■ PARTICIPATION FINANCIERE

(MONTANT OU POURCENTAGE DU PRIX A VERSER A TITRE D'ACOMPTE A LA CONCLUSION DU CONTRAT AINSI QUE LE CALENDRIER DE PAIEMENT DU SOLDE)

- **Formule unique :**
FORFAIT PELERIN : 505€

Le prix comprend :

- ✓ Les repas du dîner du lundi 28 juillet au petit déjeuner du lundi 4 août ;
- ✓ L'hébergement ;
- ✓ Le jeton CEF (assurance) ;
- ✓ Le transport ;
- ✓ La contribution au Dicastère de l'évangélisation ;
- ✓ Goodies

Le prix ne comprend pas :

- ✘ Achats personnels
- ✘ Le prix des visites non incluses
- ✘ L'assurance annulation

■ MODALITES DES PAIEMENT

(ACOMPTE, CALENDRIER, SOLDE, GARANTIE FINANCIERE A FOURNIR PAR LE PARTICIPANT)

ACOMPTE 220 € A L'INSCRIPTION, JUSQU'AU 20 MARS.

REGLER LE SOLDE LE 31 MAI 2025.

Les modes de paiement

Pour régler votre réservation, vous disposez de l'ensemble des modes de paiement suivant :

- Par carte bancaire en ligne, directement sur la plateforme d'inscription ;
- Par virement bancaire.

Paiement en ligne

Le règlement se fait directement après avoir complété le formulaire d'inscription, via la solution de paiement sécurisé de Venio.

Paiement par virement bancaire

Une inscription payée par virement bancaire sera traitée à réception du règlement, celui-ci étant encaissé. La confirmation de votre réservation débute à partir de la date d'enregistrement du moyen de paiement.

Le Participant s'engage à indiquer dans le motif du virement la référence qui lui sera indiquée au moment de son inscription, sans quoi celle-ci ne pourra être traitée et validée à réception du règlement.

■ ANNULATION & REMBOURSEMENT

(CONDITIONS D'ANNULATION DE NATURE CONTRACTUELLE ET CONDITIONS D'ANNULATION DEFINIES AUX ARTICLES R. 211-9, R. 211-10 ET R. 211-11)

- Toute annulation doit être transmise par mail à l'adresse jeunes-vocations@diocese-avignon.fr
- Si l'annulation est antérieure au 20 mars 2025, le remboursement sera intégral.
- Si l'annulation est transmise entre le 20 mars et le 31 mai 2025, l'acompte ne sera pas remboursé. S'il y a eu règlement, il sera remboursé intégralement.
- Si l'annulation est transmise à partir du 31 mai 2025, aucun remboursement n'est possible, le règlement de la totalité du prix est dû.